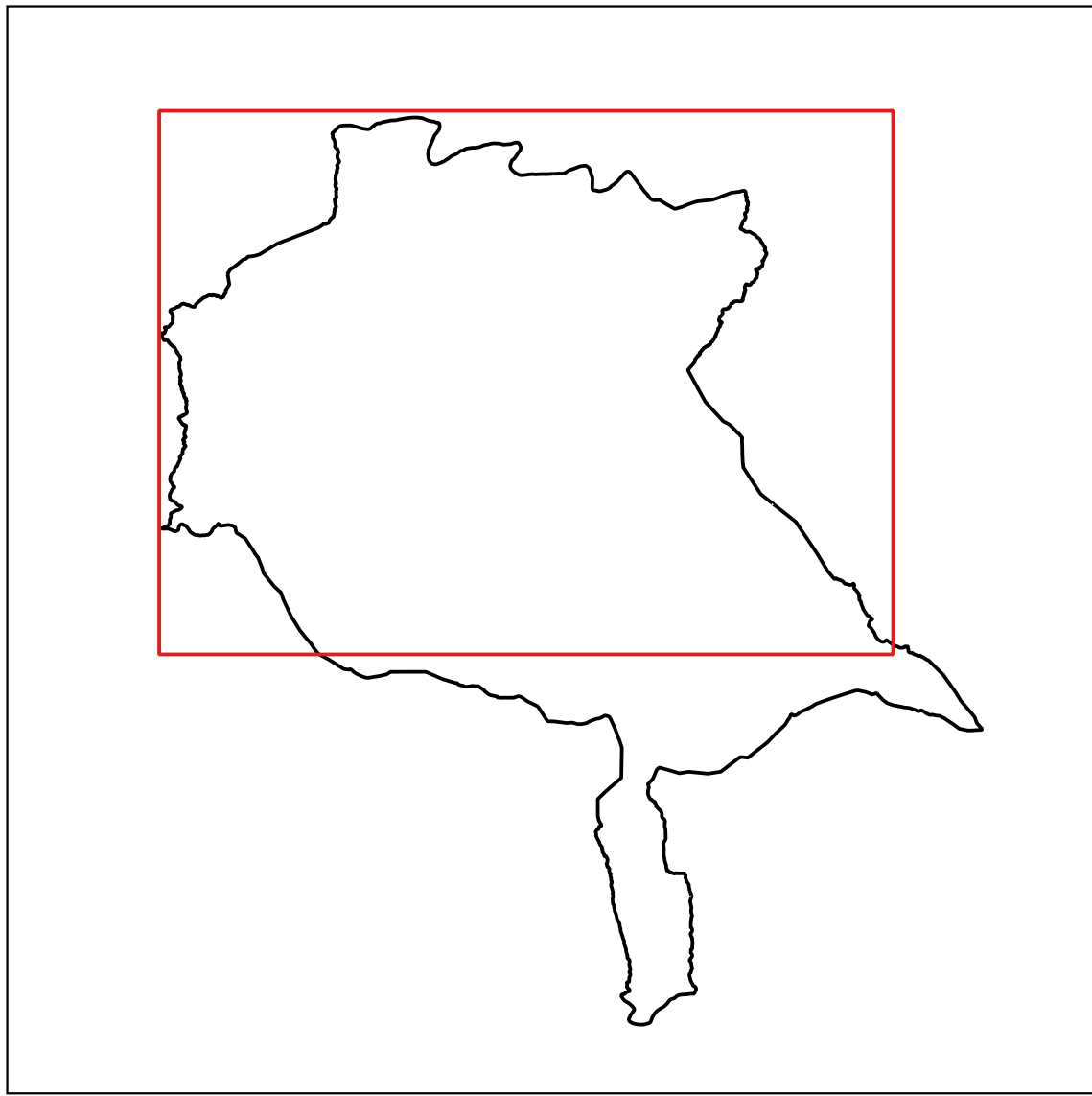




Département du
TARN

Communauté de Communes
**DES MONTS DE LACAUNE ET DE LA
MONTAGNE DU HAUT-LANGUEDOC**

**Modification simplifiée n°1 du Plan Local
d'Urbanisme de la commune d'Angles**

Commune d'ANGLES

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Planche 1/2

Echelle : 1/10000°

Modification simplifiée n°1 du PLU
approuvée par délibération
du conseil communautaire
en date du 09/09/2024

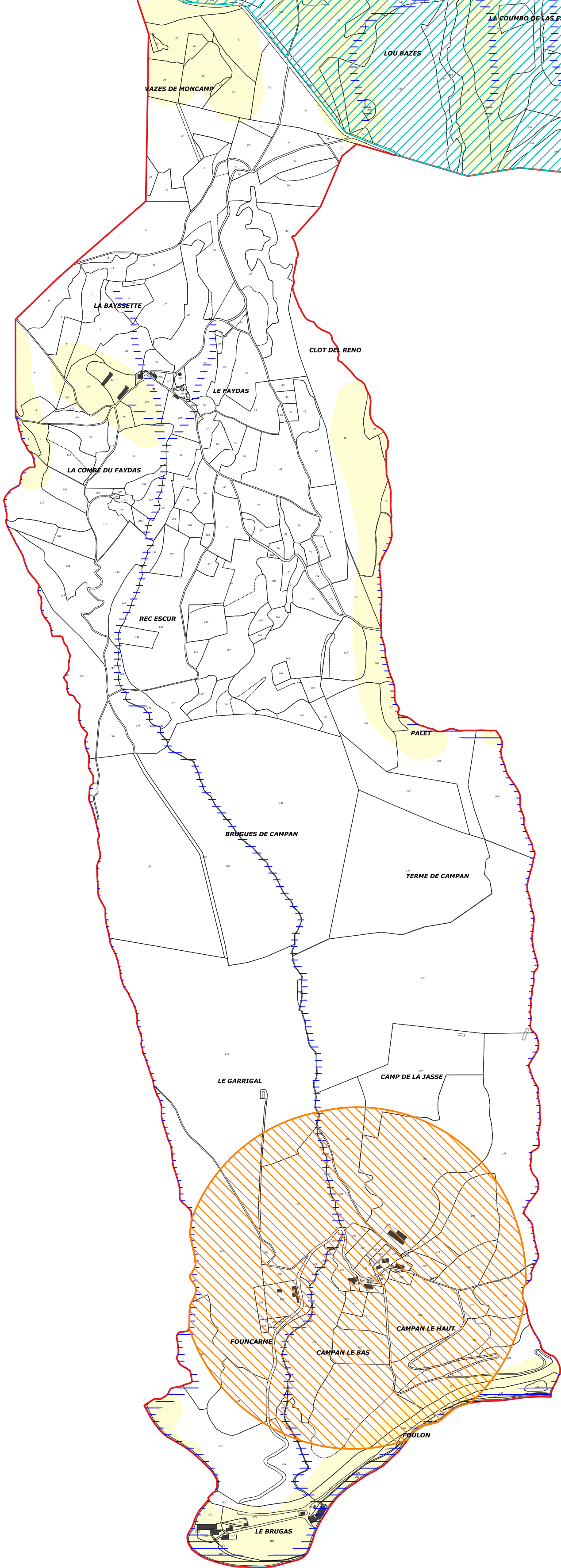
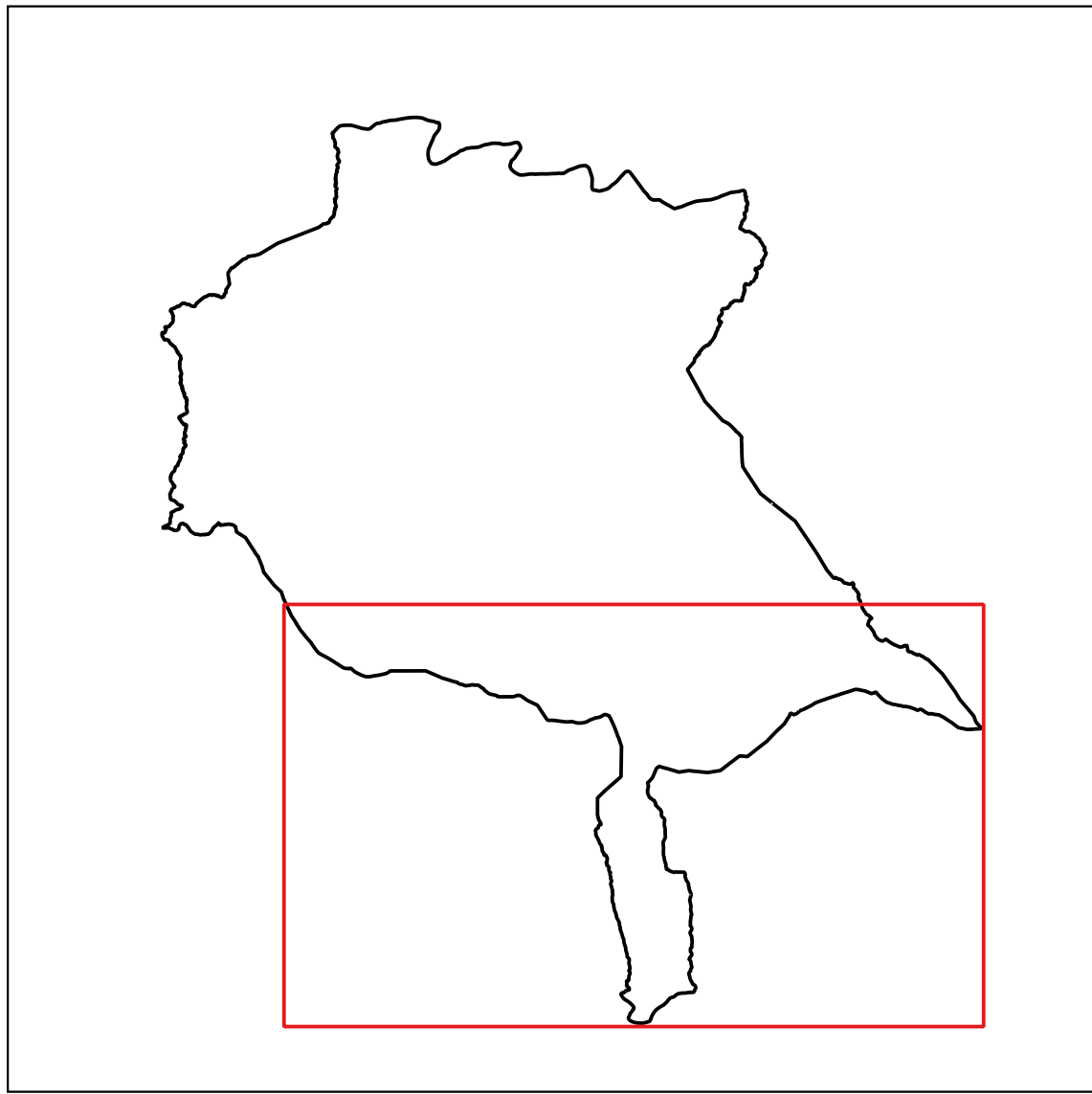
Monsieur le Président :
Daniel VIDAL



URBanisme Aménagement et Développement Durable
1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac 81600 GAILLAC
tél.: 05.63.41.18.43 - sebastien.charruyer@urba2d.com

- A4 servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux
- AC1 périmètre de protection de Monuments Historiques
- AS1 périmètre de protection immédiat
- AS1 périmètre de protection rapprochée
- AS1 périmètre de protection éloignée
- I2 énergie hydraulique - zone de protection
- PM1 Plan de Protection des Risques Naturel inondation
- PM1 Plan de Protection des Risques Naturel retrait gonflement des argiles
- PT1 télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT1 télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 télécommunications - protection contre les obstacles

- A4 servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux
- AC1 périmètre de protection de Monuments Historiques
- AS1 périmètre de protection immédiat
- AS1 périmètre de protection rapprochée
- AS1 périmètre de protection éloignée
- I2 énergie hydraulique - zone de protection
- PM1 Plan de Protection des Risques Naturel inondation
- PM1 Plan de Protection des Risques Naturel retrait gonflement des argiles
- PT1 télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT1 télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 télécommunications - protection contre les obstacles



Département du
TARN

Communauté de Communes
DES MONTS DE LACAUNE ET DE LA
MONTAGNE DU HAUT-LANGUEDOC

Modification simplifiée n°1 du Plan Local
d'Urbanisme de la commune d'Angles

Commune d'ANGLES

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Planche 2/2

Echelle : 1/10000°

Modification simplifiée n°1 du PLU
approuvée par délibération
du conseil communautaire
en date du 09/09/2024

Monsieur le Président :
Daniel VIDAL



URBanisme Aménagement et Développement Durable

1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac 81600 GAILLAC
tél.: 05.63.41.18.43 - sebastien.charruyer@urba2d.com